



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue le 04 novembre 2019 à 20H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Paquette
Maire

Monsieur Luc Tétreault
Monsieur Serge Ménard
Monsieur Rémi Tétreault

Madame Huguette Benoit
Madame Sophie Côté
Monsieur Sylvain Laplante

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Fermeture du bureau à l'occasion des Fêtes

Considérant qu'il faut prévoir la fermeture des services municipaux pour la période des Fêtes;

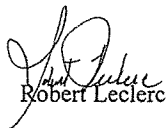
Considérant que la Municipalité a déjà établi les journées fériées et payées durant cette période;

Résolution 302-11-2019

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de fermer les services administratifs et de voirie du vendredi 20 décembre 2019 au vendredi 03 janvier 2020 inclusivement. Le service de voirie devra être en service pour toutes urgences selon le taux horaire régulier.

Copie vidimée conforme donnée à Saint-Valérien-de-Milton ce 05 novembre 2019.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,


Robert Leclerc

Le procès-verbal sera adopté lors d'une séance ultérieure